



Analyse des marchés

P 2-4



Perspectives

P 4



Bilan & recommandations

P 4



BULLETIN MENSUEL SUR LES MARCHES AGRICOLES

POINTS SAILLANTS

- Les déstockages non renouvelés se sont traduits par l'épuisement des réserves paysannes et des stocks commerçants. Ainsi, le niveau d'approvisionnement est faible à modéré selon le type de marché.
- La demande est forte tant en zones rurales qu'en milieu urbain. Cette situation s'explique surtout par les besoins en semences dans les zones rurales.
- Les stocks disponibles dans les marchés sont constitués essentiellement de produits importés (riz, maïs, blé).
- La tendance haussière des prix des produits locaux (céréales, légumineuses) amorcée depuis le mois d'avril s'est poursuivie.
- Les flux nationaux et transfrontaliers portent sur les produits agricoles (céréales, légumineuses, fruits, légumes), le bétail et d'autres produits (sel, halieutique).

analyses

La disponibilité

niveau d'approvisionnement des marchés :

Le niveau d'approvisionnement des marchés est faible à moyen pour les céréales locales (mil, sorgho, maïs, riz) et les légumineuses (arachide et niébé).

Il est abondant pour les légumes locaux (oignon, pomme de terre) en raison du gel des importations de ces produits pour favoriser leur commercialisation dans beaucoup de pays de la sous-région.

Concernant le bétail, il est moyen pour les marchés terminaux (marchés de consommation) et faibles dans ceux primaires (marchés de collecte). Toutefois, il convient de signaler que l'état d'embonpoint des sujets proposés à la vente est moyen à mauvais.

Par contre, les céréales importées (riz, maïs) sont abondamment disponibles, notamment dans les marchés urbains

La demande

La demande en milieu rural a augmenté. Cet accroissement s'explique par l'épuisement des réserves qui a transformé les producteurs en consommateurs.

Les commerçants, compte tenu de la forte demande accentuée par l'absence de renouvellement, par faute de transferts à partir des marchés ruraux de collecte, ont entamé significativement leurs stocks.

La demande porte essentiellement sur le riz importé, tant en zones rurales qu'en milieu urbain.

prix des céréales

Les prix moyens mensuels nationaux de détail par kilogramme des céréales ont varié dans les fourchettes suivantes : « 215 - 280 » F CFA pour le mil, « 180 - 257 » F CFA pour le sorgho et « 167 - 264 » F CFA pour le maïs local, « 266 - 384 » F CFA (riz local décortiqué), « 286 - 474 » F CFA (riz importé brisé non parfumé). Ces fourchettes n'incluent pas les prix pratiqués dans le marché d'Abidjan où les prix se hissent à 369 F CFA/kg (mil), 366 F CFA/kg (sorgho) et 287 F CFA/kg (maïs).



La comparaison des prix pratiqués, indique que les prix pratiqués en mai 2017 sont supérieurs à leurs niveaux de toutes les périodes de référence.

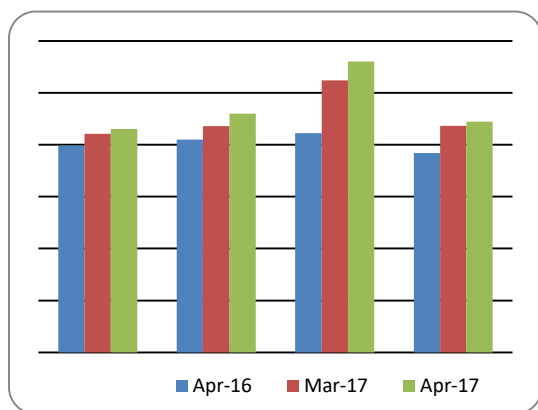
Par rapport au mois d'avril 2017 : les variations par spéculation sont comprises entre +2% et +7% (mil), +2% et +3% (sorgho), +1% et +4% (maïs), +2% et +4% (riz importé non parfumé). Même si les écarts sont faibles, ils traduisent la tendance de hausse saisonnière.

Par rapport au mois de mai 2016 : pour le mil, les variations sont importantes pour le Niger (+33%), moyennes pour le Mali (+12%), pour le Sénégal (+16%). Pour le sorgho, les glissements annuels sont importants pour le Niger (+32%) et faibles (+5% à +7%) pour tous les autres pays. Les prix du maïs local ont enregistré une importante hausse de 23% pour le Niger, mais n'ont connu que de faibles variations (+2% à +4%) pour les autres pays. A l'exception de la faiblesse de la légère hausse enregistrée dans les marchés du Mali (+6%), les variations indiquent de faibles baisses (-1% à -4%) pour les autres pays. Le prix du riz importé brisé non parfumé, a connu le même profil que celui du riz local décortiqué avec des variations comprises entre +2% (Niger) et +6% (Sénégal).

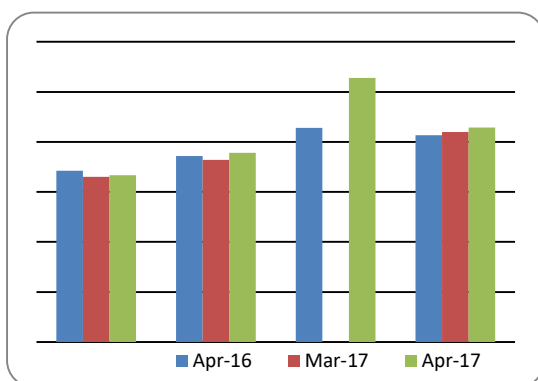
Par rapport aux moyennes quinquennales (2012-2016) : les variations des prix des céréales sèches sont faibles à nulles au niveau de tous les pays, sauf au Niger où des hausses ont été enregistrées pour le mil, le sorgho (+16%) et le maïs (+14%).



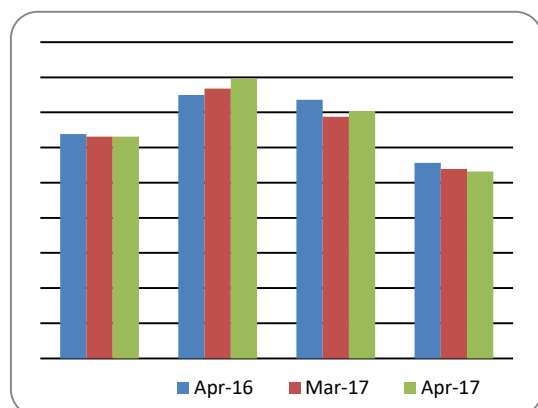
PRIX MOYENS MENSUELS DE DETAIL DU MIL



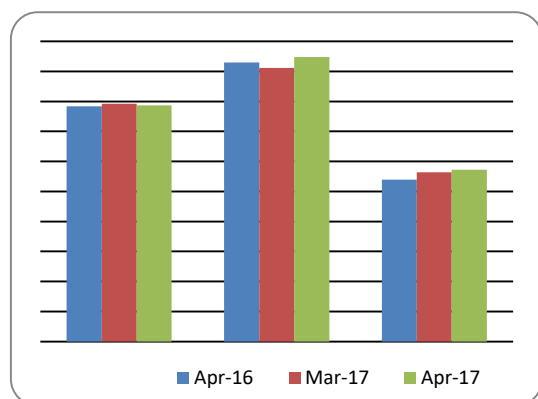
PRIX MOYENS MENSUELS DE DETAIL DU MAÏS



PRIX MOYENS MENSUELS DE DETAIL DU RIZ LOCAL DECORTIQUE



PRIX MOYENS MENSUELS DE DETAIL DU RIZ IMPORTE BRISE NON PARFUME



prix des légumineuses

Les prix moyens de détail des légumineuses sont compris dans les intervalles suivants : « 352 – 437 » F CFA/kg pour le niébé, « 324 - 417 » F CFA pour l'arachide coque et « 508 - 576 » F CFA/kg pour l'arachide décortiquée. Toutefois, ces fourchettes ne prennent pas en compte les pics enregistrés en Côte d'Ivoire pour le niébé (493 F CFA/kg) et l'arachide décortiquée (830 F CFA/kg).

Par rapport au mois d'avril 2017 : au cours des deux derniers mois, les deux variations significatives ont été notées au niveau du Niger (+10%) et du Sénégal (+5%) pour le niébé. Pour l'arachide coque, les variations indiquent une augmentation dans les marchés du Niger (+13%) et de légères baisses au niveau du Burkina Faso (-9%) et du Sénégal (-7%). Pour l'arachide décortiquée, les variations ont été observées au niveau du Burkina Faso (-23%), du Niger (+10%) et de la Côte d'Ivoire (-6%).

Par rapport au mois de mai 2016 : comparé à leur niveau de 2016 à la même, les prix du niébé ont cédé au niveau du Sénégal (-10%), tandis que dans les autres pays ils ont augmenté de +8% pour le Mali et de +21% pour le Niger. Pour l'arachide coque, il est observé des baisses généralisées qui s'établissent comme suit : Sénégal (-19%), le Mali (-9%), Burkina Faso (-15%), Niger (-6%). Les prix de l'arachide décortiquée ont épousé le même profil que l'arachide coque avec des baisses réparties comme suit : Burkina Faso (-10%), Mali (-8%), Niger (-7%), Sénégal (-2%). Les baisses s'expliqueraient par la qualité de cet oléagineux au cours des deux dernières campagnes agricoles.

Par rapport aux moyennes quinquennales (2012-2016) : les prix du niébé n'ont pas connu de variations notables, sauf pour le Sénégal où une baisse de 14% a été enregistrée. Les prix de l'arachide coque pratiqués en mai 2017 sont inférieurs aux moyennes quinquennales. Les taux de baisse s'établissent comme suit : Burkina Faso (-12%), Mali (-9%), Niger (-10%), Sénégal (-18%). Concernant l'arachide décortiquée, seul le prix du Sénégal est resté stable, tandis que ceux des autres pays les variations observées indiquent des baisses de 17% (Burkina Faso, Niger), 10% (Mali) et une importante hausse de 44% (Côte d'Ivoire).

Les prix de l'arachide ont enregistré une baisse similaire de -7% pour tous les pays, sauf au niveau du Burkina Faso, où on observe une relative stabilité (-1%).

analyse des termes de l'échange

Les termes de l'échange sont variables selon les pays et les produits.

- Au Sénégal, ils sont favorables pour les producteurs d'arachide. Mais défavorables pour les éleveurs. En effet, les producteurs d'arachide profitent de la forte demande et de la rareté de cet oléagineux pour déstocker et gagner davantage d'argent. Concernant les éleveurs, la rareté des pâturages s'est traduite par le mauvais état d'embonpoint des animaux qui ne permet pas de vendre les sujets à des prix rémunérateurs.
- Au Niger Les termes de l'échange sont relativement favorables aux producteurs de niébé(1,4). Cela signifie qu'en vendant un sac de Niébé, le paysan peut se procurer plus 140 kg de mil, par contre la vente d'un bouc procure à l'éleveur 63 kg de mil Cependant, ils sont défavorables aux éleveurs des caprins (0,63) et aux producteurs d'oignon (0,96)

analyse des flux (internes, externes)

Les transferts internes des marchés ruraux de collecte sont faibles à nuls. En revanche il est observé des déstockages modérés des marchés de groupement vers les marchés ruraux de consommation.

Les flux externes se réalisent entre les pays voisins pour certains produits de rente, le maïs, les fruits de saison, le bétail et d'autres produits (sel, produits halieutiques, café, huile de palme, etc.). Les échanges les plus dynamiques se réalisent sur les axes traditionnels : Burkina Faso-Mali-Sénégal, Côte d'Ivoire-Mali-Sénégal, Guinée-Sénégal, Niger-Nigéria

perspectives

Au cours du mois de juin 2017, la demande des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) dans les marchés ruraux de collecte devrait s'accroître. Cette tension résulterait des besoins en semences de la part des producteurs qui sont en pleine campagne agricole 2017/2018.

L'épuisement des réserves paysannes et la baisse des stocks commerçants observés depuis les mois précédents vont se traduire par la faiblesse, voire la modicité des disponibilités dans tous les types de marchés suivis.

Conséquemment, les prix des produits locaux (céréales, légumineuses), déjà élevés, vont se renchérir davantage et poursuivre leur tendance de hausse saisonnière

conclusion & recommandations

Au cours du mois mai 2017, les marchés ont été caractérisés par des transactions faibles à nulles dans les marchés ruraux de collecte et modérées dans les marchés urbains de consommations. Cette situation résulte de la modicité des disponibilités, dont le renouvellement est quasiment nul, car l'approvisionnement des marchés est largement tributaire des spéculations récoltées depuis le mois d'octobre.

Les prix des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) sont élevés et restent supérieurs à leur niveau du mois précédent dans quasiment tous les pays.

La demande est orientée principalement vers les céréales importées (riz, maïs), dont les stocks sont abondants et les prix relativement stables.

Les flux internes des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) à partir des marchés ruraux de collecte sont timides, tandis que les transferts des marchés de groupement vers ceux de consommation sont modérés.

Les flux transfrontaliers sont constitués des produits suivants : bétail, huile de palme, poisson, sel, etc. Ils sont relativement constants et se déroulent sur les axes ci-après : Sénégal-Mali, Sénégal-Mauritanie, Sénégal-Burkina Faso, Guinée Conakry-Sénégal, Côte d'Ivoire-Mali-Sénégal, Niger-Nigeria, Niger-Bénin, Niger-Burkina Faso.

L'installation de la période de soudure, constitue un réel motif de suivi rapproché des marchés pour orienter les transactions et indiquer le niveau d'approvisionnement et des prix pratiqués

Ce bulletin a été produit et diffusé avec le soutien de nos partenaires :



Comité de rédaction :

Directeur de publication : Sani LAOUALI ADDOH, Coordonnateur RESIMAO (saddoh@gmail.com)

Rédacteur en chef : Mouhamadou NDIAYE, Vice Coordonnateur du RESIMAO (dionkndiaye@yahoo.fr)

Membres : Responsables SIM des pays membres RESIMAO et gestionnaires de la BD des pays membres

Secrétariat Exécutif du RESIMAO: Mahamadou Daouaye (mdaouaye@gmail.com)